

Réf: Dossier 215061

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TKS ASSURANCE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
VERS LA CITE SICOGLI, Lot 02, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 11/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TKS ASSURANCE »

Objet : AGENT GENERAL;
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
VERS LA CITE SICOGLI, Lot 02, Ilot 03

Dirigeant(s) M COULIBALY GBERINA ERIC HADJIMAN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02915 du 24/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38359/GTCA/RC/2023 du 24/05/2023

